

Dépendance à la téléphonie mobile et risques associés

Revue de la littérature

EN
RÉSUMÉ

L'augmentation du taux d'équipement en téléphones portables et Smartphones a été très rapide ces dernières années, tant dans la population générale qu'en milieu de travail. Cet essor s'accompagne de certains risques dont celui de la dépendance à la téléphonie mobile. Cet article fait état des données de la littérature de certains des risques pour la santé et la sécurité des usagers de ce type d'outil de communication (TMS, stress, risque routier...).

AUTEUR :

J. Passeron, département Études et assistance médicales, INRS

MOTS CLÉS

Addiction / trouble musculosquelettique / TMS / stress / téléphone portable / risque routier / toxicomanie / pathologie ostéo-articulaire / pathologie péri-articulaire



© STOKKETT/BANQUE D'IMAGES 123 RF

Entre 1997 et 2015, le taux d'équipement des personnes, résidant en France, en téléphones mobiles est passé de 4 à 92 % [1]. Cette évolution concerne également le milieu du travail.

De par sa nature « mobile », l'utilisation de ce type de moyen de communication a changé le quotidien mais également le travail et son organisation, notamment pour les salariés qui ne travaillent pas toujours dans un bureau et étaient auparavant difficilement joignables. D'autre part, avec l'apparition du Smartphone, ou « téléphone intelligent », le salarié peut réaliser de multiples tâches en même temps : répondre à des mails pendant une réunion, répondre au téléphone tout en consultant un document ou son agenda...

Néanmoins, cette multi-activité permise par les technologies d'information et de communication ne semble pas augmenter la productivité [2]. En effet, la quantité d'information à traiter augmente de manière importante et s'avère chronophage. Par ailleurs, téléphoner peut être à l'origine d'accidents lorsque cette tâche se fait dans un environnement non sécurisé tel qu'un chantier, la rue ou au volant d'un véhicule. De plus, l'immédiété du contact et/ou de l'information fournie par la téléphonie mobile peut s'avérer addictogène.

Aussi, il est intéressant de faire un point sur les risques professionnels liés à la dépendance à la téléphonie mobile.

Dépendance à la téléphonie mobile et risques associés. Revue de la littérature

UTILISATION DES TÉLÉPHONES PORTABLES ET SMARTPHONES

EN POPULATION GÉNÉRALE

À L'ÉTRANGER

Selon le bureau des statistiques finlandais, 99 % des ménages finlandais avait un ou plusieurs téléphones mobiles en 2008 [3].

Aux États-Unis, 91 % des personnes de plus de 18 ans ont un téléphone portable ou un Smartphone [4]. Parmi elles, 63 % utilisent internet depuis leur téléphone contre 31 % en 2009.

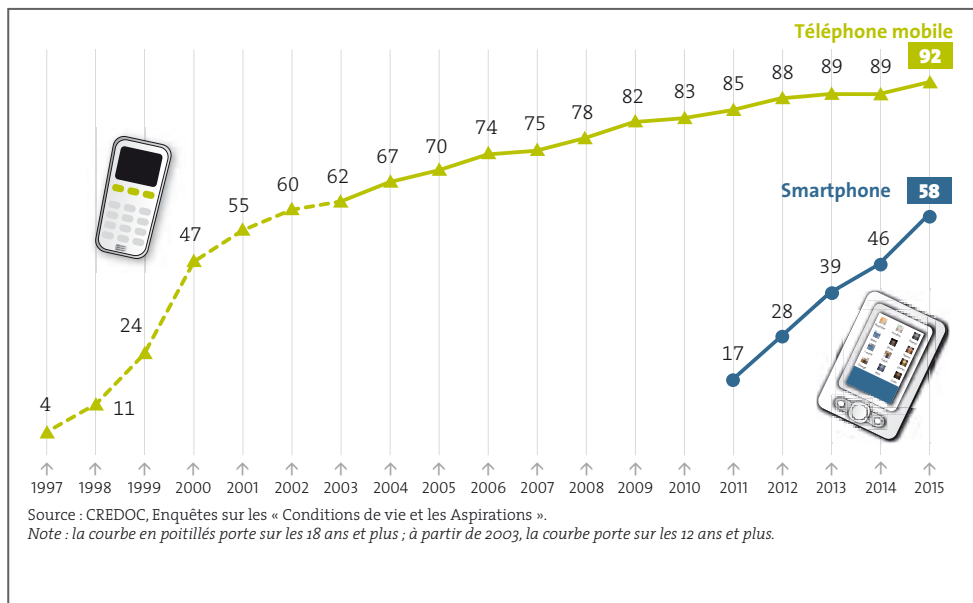
Au Québec, une enquête annuelle montre que le nombre de personnes disposant d'un Smartphone est passé de 17 % en 2010 à 44,4 % en 2013 [5]. Ce taux d'équipement dépasse ainsi pour la première fois celui du téléphone cellulaire de base (39,8 %). Les plus jeunes adultes sont beaucoup plus nombreux que leurs aînés à détenir au moins un téléphone intelligent, une tablette ou un baladeur numérique. Il en est de même chez les adultes ayant un niveau de scolarité élevé.

EN FRANCE

En 2015, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ont publié le Baromètre du numérique [1]. Ce rapport est issu d'une enquête menée auprès de 2 000 personnes par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Les données de ce Baromètre du numérique montrent que l'équipement en téléphonie mobile, chez les plus de 12 ans, est de 92 % en 2015, contre 62 % en 2003 (figure 1). Plus les niveaux de diplômes et de revenus sont élevés, plus la proportion de personnes déclarant posséder

Figure 1

Taux d'équipement en téléphonie et smartphones (en %) (d'après [6]).



der un mobile est importante. Les Smartphones, eux, équipent 58 % des personnes contre 17 % en 2011. Quatre-vingt-un pour cent des 12-17 ans en sont dotés. Le taux d'équipement de ce « téléphone intelligent » varie aussi en fonction de l'âge, du diplôme, du niveau de vie et de la taille de l'agglomération de résidence (figure 2).

Au premier trimestre 2015, selon l'ARCEP, le nombre total de cartes SIM s'élève à 71,3 millions, en hausse de 1,5 % par rapport au début de l'année 2014 [7]. La consommation vocale moyenne par abonné est de 3 h 03 par mois, soit une augmentation de 3 minutes en 1 an. Le nombre de SMS est stable à 250 messages mensuels, variant de 55 en cas de carte SIM prépayée à 297 en cas de forfait. La consommation mensuelle moyenne de données est de 529 mégaoctets (Mo), en hausse de 87,2 % par rapport au premier trimestre de l'année 2014. Les clients

utilisant des cartes prépayées ont une consommation de 46 Mo par mois. Les abonnés se connectant à internet via leur mobile consomment 952 Mo par mois.

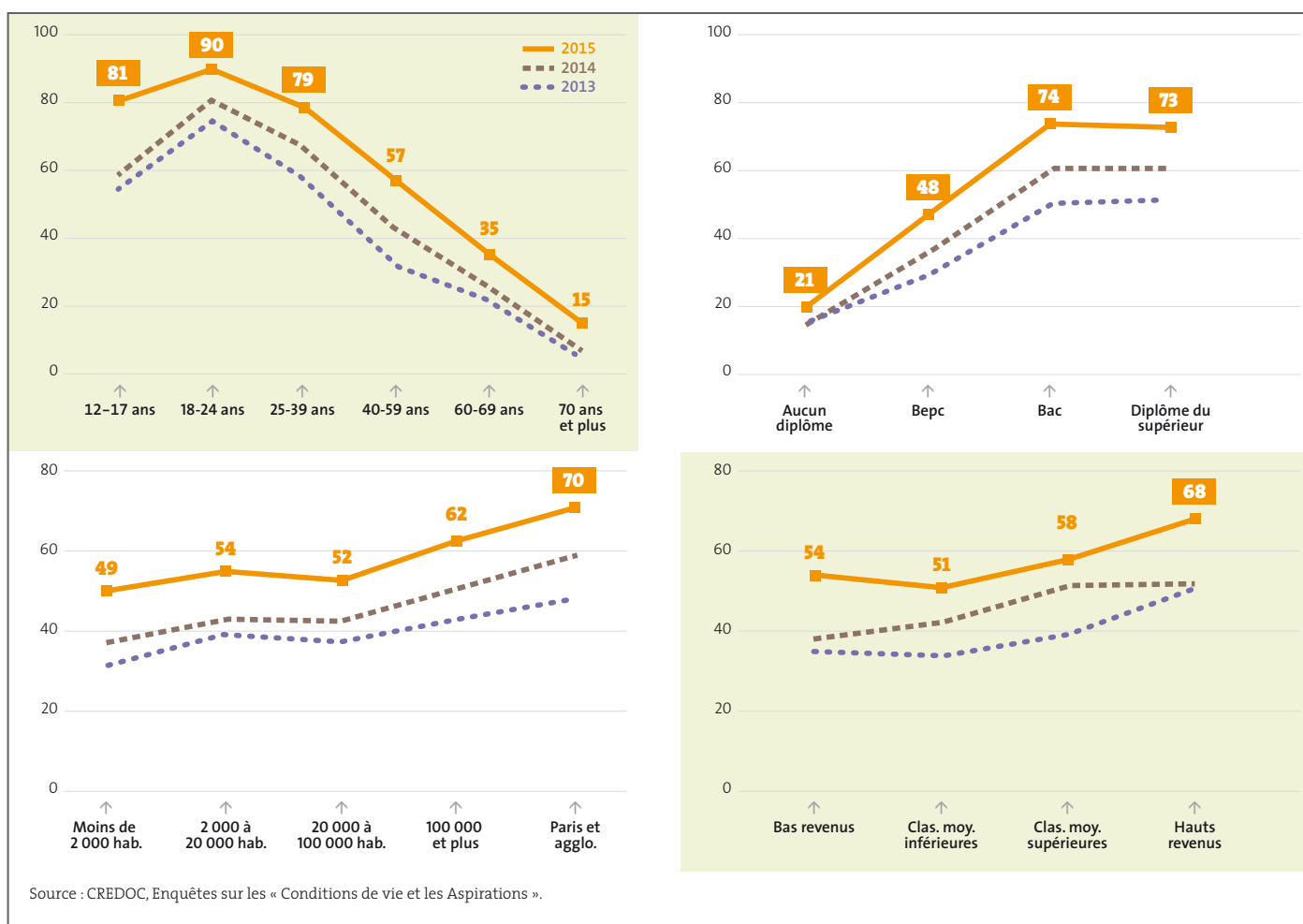
EN MILIEU PROFESSIONNEL

En France, le nombre des abonnements « voix » et « voix/data » des entreprises s'élevait à 6,6 millions à la fin de l'année 2013 [8]. Cette donnée est stable depuis 2012. Chaque mois, une ligne mobile consomme 3 h 45 minutes de communications vocales, 161 Mo de données et envoie 55 SMS. Il est à noter qu'en 2012 la consommation data a augmenté de 65,7 % en un an.

Pour la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES, ministère chargé du Travail), le téléphone portable est utilisé pour un usage professionnel par 44,8 % des salariés en 2013, contre 32,3 % en 2005, [9] (tableau I). Les cadres, les agents de

↓ Figure 2

Taux d'équipement en Smartphone, en fonction de l'âge, du diplôme, des revenus et de la taille de l'agglomération de résidence (en %) (d'après [6]).



maîtrise et les techniciens sont les premiers utilisateurs de cet appareil. Les 5 secteurs d'activité les plus concernés sont : les activités immobilières (65,3 %), la construction (62,3 %), les industries extractives, de l'eau, de l'énergie, des déchets et de la dépollution (62,2 %), l'information et la communication (59,2 %) et le transport – entreposage (53,4 %) [9] (tableau II).

Il est utile de préciser que ces données (tableaux I et II) ne permettent

pas de savoir si le téléphone portable, utilisé à des fins professionnelles, appartient au travailleur ou à l'employeur. Peu d'enquêtes fournissent cette information. En 2012, un rapport de la Direction générale du Travail (DGT, ministère chargé du Travail) et du Conseil d'analyse stratégique (CAS) signale que 48 % des cadres utilisent un téléphone mobile fourni par l'entreprise [2].

TABLEAUX I ET II
PAGES SUIVANTES



Dépendance à la téléphonie mobile et risques associés. Revue de la littérature

↓ Tableau I

➤ UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE À DES FINS PROFESSIONNELLES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2005 ET 2013 (d'après [9]).

Catégorie socioprofessionnelle		Effectifs (en milliers)	Proportion de salariés utilisant un téléphone portable pour des besoins professionnels (en %)
3. Cadres et prof. intellectuelles sup.	2005	3 327	53,1
	2013	4 417	60,0
32. Cadres du public, prof. intel. et art	2005	1 341	39,7
	2013	1 664	51,0
36. Cadres d'entreprise	2005	1 958	62,7
	2013	2 564	65,0
4. Professions intermédiaires (PI)	2005	5 778	38,3
	2013	5 887	48,6
41. P. I. enseignement, santé, public	2005	2 337	31,1
	2013	2 326	42,1
46. P. I. adm. et comm. des entreprises	2005	1 771	36,2
	2013	1 835	45,6
47. Techniciens	2005	1 068	47,8
	2013	1 159	56,9
48. Contremaîtres, agents de maîtrise	2005	603	56,3
	2013	560	68,0
5. Employés	2005	7 291	19,7
	2013	7 098	34,5
51. Employés de la Fonction publique	2005	2 799	24,1
	2013	2 641	42,3
54. Employés adm. d'entreprise	2005	1 763	16,6
	2013	1 525	26,7
55. Employés de commerce	2005	1 042	15,1
	2013	1 075	25,1
56. Services directs aux particuliers	2005	1 686	18,3
	2013	1 853	35,2
6. Ouvriers	2005	5 847	30,0
	2013	5 456	42,0
61. Ouvriers qualifiés	2005	3 815	36,7
	2013	3 584	49,0
66. Ouvriers non qualifiés	2005	1 810	15,2
	2013	1 616	26,0
69. Ouvriers agricoles	2005	222	36,0
	2013	252	44,0
Ensemble	2005	22 251	32,3
	2013	22 859	44,8

Lecture : en 2013, 44,8 % des salariés utilisent un téléphone portable pour des besoins professionnels.

Champ : ensemble des salariés ; France métropolitaine.

Source : DARES-DREES-DGAFP-INSEE, enquêtes Conditions de travail.

Tableau I I

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE À DES FINS PROFESSIONNELLES EN 2013 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (NAF RÈV.2) DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS (d'après [9]).

Secteur d'activité économique (Naf rév.2)	Effectifs (en milliers)	Proportion de salariés utilisant un téléphone portable pour des besoins professionnels (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	249	44,3
Fabrication aliments, boissons, tabac	582	34,6
Cokéfaction et raffinage	55	–
Fabrication d'équipements et de machines	478	50,6
Fabrication de matériels de transport	442	51,8
Fabrication d'autres produits industriels	1 614	36,9
Ind. extractives, énergie, eau, déchets, dépollution	443	62,2
Construction	1 478	62,3
Commerce et réparation auto. moto.	2 798	39,8
Transports et entreposage	1 322	53,4
Hébergement et restauration	814	29,1
Information et communication	677	59,2
Activités financières et d'assurance	823	31,0
Activités immobilières	255	65,3
Act. scientifiques, techniques, services adm., soutien	2 072	48,2
Adm. publique, enseignement, santé et social	7 034	43,3
Autres activités de services	1 612	41,4
Non renseigné	111	50,5
Ensemble	22 859	44,8

– : question non posée l'année n ou effectifs insuffisants.

Lecture : en 2013, 44,8 % des salariés utilisent un téléphone portable pour des besoins professionnels.

Champ : ensemble des salariés ; France métropolitaine.

Source : DARES-DREES-DGAFP-INSEE, enquêtes Conditions de travail.

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

DÉPENDANCE

En 1990, le Dr A. Goodman définit l'addiction comme « un processus par lequel un comportement, qui peut fonctionner à la fois pour produire du plaisir et pour soulager un malaise intérieur, est utilisé sous un mode caractérisé par l'échec répété dans le contrôle de ce comportement (impuissance) et la persistance de ce comportement en dépit de conséquences négatives significatives (défaut de gestion) » [10].

Sergerie rapporte que la cyberdépendance aux médias sociaux et à la technologie mobile se caractérise par d'importantes préoccupations par rapport à ces outils [11]. Lorsque ces derniers sont inaccessibles, il apparaît des symptômes de manque se manifestant par de l'anxiété, de l'irritabilité, de la colère ou de l'ennui. L'approche cognitivo-comportementale fait partie des ressources thérapeutiques de cette addiction comportementale.

D'après Ling et al., un sondage auprès d'étudiants coréens montre que 73 % des répondants se sentent mal à l'aise et irrités lorsqu'ils n'ont pas accès à la téléphonie mobile [12].

En 2012, J. Billieux a publié une revue de littérature sur l'usage problématique du téléphone portable [13]. Il rapporte des enquêtes réalisées en Suisse où environ 30 % des participants se considèrent comme « dépendants au téléphone mobile ». Des travaux montrent que les femmes ont une utilisation plus intensive du téléphone mobile que les hommes, la différence la plus marquée étant au niveau de l'usage des messages texte. D'autres études appuient cette donnée en révélant

que les femmes sont plus sujettes à la dépendance au téléphone mobile. Néanmoins, les hommes ont une plus grande tendance à utiliser le téléphone mobile pendant la conduite. Le jeune âge a également été montré comme un facteur prédictif d'utilisation plus importante et de symptômes de dépendance au téléphone mobile. Enfin, aucune relation claire n'a été établie avec le niveau d'éducation ou le statut socio-économique.

Seules quelques échelles validées sont actuellement disponibles pour les chercheurs et les cliniciens [13]. En conséquence, plusieurs auteurs ont évalué l'utilisation problématique du téléphone mobile en construisant leurs propres échelles. Ceci pose notamment des problèmes de reproductibilité des résultats. Il existe donc un réel besoin de traduire et diffuser les instruments validés disponibles. L'un des plus utilisés d'entre eux est l'échelle d'utilisation problématique du téléphone portable (*Mobile Phone Problem Use Scale - MPPUS*) de Bianchi [14]. Il s'agit d'un questionnaire de 27 items, qui couvre des thèmes tels que la tolérance, la fuite face aux problèmes, l'envie et les conséquences négatives sur la vie quotidienne (à des niveaux sociaux, familiaux, professionnels et financiers). Les items sont évalués par une échelle de 1 à 10 points. Les auteurs du MPPUS ont montré que le score est corrélé avec d'autres mesures de l'usage problématique de la téléphonie mobile, à savoir : l'utilisation auto-déclarée du téléphone par semaine ($r = 0,45$, $p < 0,01$), le nombre de personnes appelées sur une base régulière ($r = 0,42$, $p < 0,01$), et le montant mensuel moyen de la facture de téléphone ($r = 0,43$, $p < 0,01$). La validité a également été démontrée par sa relation avec un ins-

trument d'évaluation clinique de la personnalité ($r = 0,34$, $p < 0,01$) (*MMPI-2 addiction potential scale : Minnesota Multiphasic Personality Inventory*) et un questionnaire d'utilisation problématique des SMS ($r = 0,741$, $p < 0,001$) (*Short Message Service Problem Use Diagnostic Questionnaire*). L'analyse de la cohérence interne a montré un alpha de Cronbach de 0,93.

Par ailleurs, Lopez-Fernandez et al. ont traduit et validé le MPPUS en espagnol [15]. Les auteurs ont utilisé les 15^e, 80^e et 95^e percentiles pour évaluer l'usager du téléphone portable : utilisateur occasionnel (< 15^e percentile), habituel (entre 15^e et 80^e), à risque (entre 80^e et 95^e) et problématique (> 95^e percentile).

Enfin, Leena et al. ont étudié l'association de l'utilisation du téléphone mobile avec les comportements susceptibles de compromettre la santé, auprès de plus de 3 000 jeunes âgés de 14 à 16 ans [16]. Les analyses bivariées révèlent une association significative entre le tabagisme, la consommation d'alcool et l'intensité d'utilisation du téléphone mobile pour les deux sexes.

La revue de la littérature n'a pas permis de prendre connaissance d'éventuelles études établissant, ou non, un lien direct entre la dépendance à la téléphonie mobile et la survenue d'accidents du travail. Aussi, les résultats présentés ci-après rapportent les données de la littérature en lien avec un usage intensif de cet outil de communication (troubles musculosquelettiques, stress), ou avec un usage dans un environnement non sécurisé (conduite de véhicules). Ces situations peuvent se rencontrer chez les travailleurs devenus dépendants à la téléphonie mobile.

STRESS

Pour les auteurs du rapport de la DGT et du CAS [2], les outils mobiles d'information et de communication semblent avoir un rôle dans l'exposition au stress. En effet, ils peuvent correspondre à des situations de contraintes selon le modèle de Karasek. Le stress résulte de la porosité entre la sphère privée et la sphère professionnelle, de l'augmentation de l'amplitude des horaires de travail et de la difficulté du management à distance.

Thomée et al. ont mené une étude prospective auprès de 4 156 adultes âgés de 20 à 24 ans [17]. Le suivi à un an montre qu'une utilisation dite « élevée » (plus de 11 appels ou SMS par jour) est associée à l'existence d'un stress (*prevalence ratio* = 1,9 ; IC 95 % : [1,42-2,54]), ainsi qu'à l'apparition de troubles du sommeil (*prevalence ratio* = 1,7 ; IC 95 % : [1,40-2,19]) et de symptômes de dépression chez l'homme (*prevalence ratio* = 1,3 ; IC 95 % : [1,02-1,58]). Chez la femme, ce même niveau d'utilisation est associé à l'existence d'un stress (*prevalence ratio* = 1,2 ; IC 95 % : [1,07-1,45]), ainsi qu'à l'apparition de symptômes de dépression (*prevalence ratio* = 1,2 ; IC 95 % : [1,04-1,35]).

TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

Les études sur les TMS en lien avec l'usage de la téléphonie mobile portent essentiellement sur les adolescents ou les adultes jeunes. Berolo et al. ont réalisé une enquête en milieu universitaire (étudiants et employés) [18]. Sur 140 participants, 137 ont déclaré être dotés d'un appareil mobile. La consommation quotidienne moyenne est de 4,65 heures d'utilisation dont 1 heure par jour pour les mails, SMS et messagerie instantanée, et 1 heure par jour

pour les communications. Le reste du temps comporte la navigation sur internet, l'écoute de musique, le visionnage de vidéo, les jeux et photos. Les résultats montrent que la durée journalière d'utilisation est significativement associée à une douleur rapportée au cou (*odds ratio* = 2,72 ; IC 95% : [1,24-5,96]), à l'épaule droite (*odds ratio* = 2,55 ; IC 95% : [1,25-5,21]), et à l'épaule gauche (*odds ratio* = 2,06 ; IC 95% : [1,00-4,24]). Sur une journée typique, les temps de jeu et de navigation sur internet sont significativement associés à des douleurs du pouce droit.

Ming et al. rapportent le cas d'un homme de 48 ans, gaucher, chez lequel une arthrose de la première articulation carpo-métacarpienne gauche a été diagnostiquée [19]. Pour les auteurs, cette atteinte est compatible avec une utilisation excessive du téléphone portable, SMS compris, durant 3 ans.

Storr et al. citent le cas d'une femme de 20 ans atteinte d'une ténosynovite de De Quervain [20]. Cette patiente envoie 2 500 SMS par mois, d'environ 150 caractères chacun, écrivant à une vitesse de 4 caractères par seconde. Les auteurs mentionnent également la survenue de ténosynovites du pouce chez des écoliers envoyant plus de 100 SMS par jour.

RISQUE ROUTIER

L'association pour la promotion de la sécurité routière en entreprise (PSRE) a réalisé, avec l'aide de l'IFOP (Institut français d'opinion publique), un sondage auprès de 400 dirigeants d'entreprises et de 1 000 salariés d'entreprises publiques et privées, appartenant aux secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des services [21]. Près de deux salariés sur trois, conduisant à titre professionnel, sont amenés à passer ou à recevoir des appels

téléphoniques au cours de leurs déplacements. Seulement 20 % des appels sont passés systématiquement à l'arrêt. Globalement, 40 % (employeurs et salariés) déclarent que téléphoner en conduisant n'est pas plus dangereux que de parler avec son passager ; 67 % des employeurs et 58 % des salariés déclarent que téléphoner à l'aide d'un kit mains libres réduit le risque d'accident. Pour mémoire, l'article R. 412-6-1 du Code de la route dispose qu'il est interdit de conduire en tenant un téléphone à la main. De même, cet article interdit au conducteur de porter à l'oreille un « dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité ».

Chaigneau a interrogé 1 044 salariés utilisant un téléphone portable à des fins professionnelles [22]. Ce travail révèle que plus du tiers des salariés (35,4 %) a déjà fait des erreurs de conduite pendant une conversation téléphonique (erreur d'itinéraire, sortie d'auto-route ratée). De plus, 1,3 % de ces travailleurs a été victime d'un accident en utilisant le téléphone au même moment.

Deux études en situation de conduite « naturelle » ont suivi des flottes de conducteurs professionnels. La première [23] a observé 203 conducteurs poids-lourds équipés de vidéo caméras et d'autres dispositifs enregistreurs. Les auteurs rappellent que 413 000 poids lourds ont été impliqués dans des accidents de la route en 2007 aux États-Unis. L'événement considéré dans l'étude n'était pas uniquement la survenue d'un accident, mais également les « presque-accidents », ou les déviations non intentionnelles importantes de la trajectoire. Un classement des tâches secondaires a été proposé selon leur dangerosité. La tâche

Dépendance à la téléphonie mobile et risques associés. Revue de la littérature

la plus risquée est celle d'écrire un message sur son téléphone portable (risque de survenue d'un événement mettant en jeu la sécurité multiplié par 23 par rapport au risque de base). La conversation téléphonique n'est pas significativement associée à un risque augmenté d'accident ou assimilé.

La seconde, publiée en 2010 [24], a porté sur 13 306 véhicules (conducteurs professionnels de cars et poids lourds). Parmi les 37 708 événements identifiés comme pouvant provoquer un accident, seuls 1 064 (2,8 %) sont réellement associés à la survenue d'un accident. Le fait de chercher à atteindre un casque/des écouteurs ou un téléphone portable augmente de façon significative le risque de survenue d'un événement de 3,4 et 3,8 fois, respectivement. Il ressort que les tâches associées à une plus grande attention visuelle comportent le plus grand risque, par exemple envoyer des SMS ou *e-mails*, accéder à internet, composer un numéro, atteindre son téléphone portable ou atteindre un casque ou des écouteurs.

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a publié, en 2011, une expertise collective intitulée « *Téléphone et sécurité routière* » [25]. Les auteurs rapportent qu'en France, les jeunes, les hommes et les usagers de la route à titre professionnel sont ceux qui téléphonent le plus fréquemment tout en conduisant. Près d'un accident de la route sur dix serait lié à l'usage du téléphone. Les auteurs estiment que le

risque d'être impliqué dans un accident routier pour un conducteur en train de téléphoner est multiplié par environ 3 par rapport à un conducteur ne téléphonant pas.

CONCLUSION

L'équipement en téléphone portable et Smartphone est répandu chez les travailleurs. Au vu des données relatives à l'équipement de la population générale, à celui des entreprises et à l'usage déclaré par les travailleurs, il est possible que des salariés utilisent leur propre téléphone portable à des fins professionnelles. L'usage intensif de cet outil de communication, y compris lors de la conduite de véhicules, peut être à l'origine de TMS, de stress et/ou d'accidents routiers. Aussi, l'évaluation des risques professionnels liés à la téléphonie mobile semble nécessaire.

Les mesures de prévention pouvant être conseillées portent sur la mise en place de règles d'utilisation à des fins professionnelles de la téléphonie mobile, notamment en dehors des heures de travail et/ou de la conduite de véhicules. Il est également utile que l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail évalue l'impact du téléphone portable ou du Smartphone lors des études de poste. Enfin, il est nécessaire que le médecin du travail puisse conseiller et orienter un salarié ayant un usage problématique de la téléphonie mobile.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 | Baromètre du numérique. Édition 2015. CREDOC, 2015 (www.credoc.fr/pdf/Sou/Diffusion_des_TIC_en_France_2015.pdf).
- 2 | KLEIN T, RATIER D (Eds) - L'impact des TIC sur les conditions de travail. Paris : Centre d'analyse stratégique ; 2012 : 248 p.
- 3 | KORPINEN L, PÄÄKKÖNEN R - Physical symptoms in young adults and their use of different computers and mobile phones. *Int J Occup Saf Ergon*. 2011 ; 17 (4) : 361-71.
- 4 | Cell Internet Use 2013. PewResearchCenter. Internet, Science & Tech, 2013 (www.pewinternet.org/Reports/2013/Cell-Internet.aspx).
- 5 | La mobilité au Québec : une montée en flèche. NETendances 2013. Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) (www.cefrio.qc.ca/media/uploader/2013-12-11_mobilite_HR.pdf).
- 6 | BIGOT R, CROUTTE P, DAUDEY E - La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. Collection des rapports n° 297. Paris : CREDOC ; 2013 : 288 p.
- 7 | Observatoire des marchés des communications électroniques en France. Observatoire des investissements et de l'emploi. 1^{er} trimestre 2015. Résultats définitifs (9 juillet 2015). Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), 2015 (www.arcep.fr/index.php?id=12877).
- 8 | Observatoire annuel du marché des communications électroniques en France. Marché entreprise. Année 2013. Résultats définitifs. Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), 2015 (www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/marc-an2013/marche-entreprise-2013-janv2015.pdf).
- 9 | Intensité du travail et usages des technologies de l'information et de la communication. Enquêtes Conditions de travail. DARES, 2015 (http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese-Stat_no_14_-_Conditions_de_travail_Vol-3_.pdf).
- 10 | GOODMAN A - Addiction: definition and implications. *Br J Addict*. 1990 ; 85 (11) : 1403-08.
- 11 | SERGERIE MA - Cyberdépendance : La dépendance aux médias sociaux et à la technologie mobile. *Psychol Québec*. 2014 ; 31 (2) : 41-43.
- 12 | LING R, PEDERSEN PE (Eds) - Mobile Communications : Re-negotiation of the Social Sphere. London : Springer-Verlag London ; 2005 : 454 p.
- 13 | BILLIEUX J - Problematic use of the mobile phone: a literature review and a pathways model. *Curr Psychiatry Rev*. 2012 ; 8 (4) : 299-307.
- 14 | BIANCHI A, PHILLIPS JG - Psychological predictors of problem mobile phone use. *Cyberpsychology Behav*. 2005 ; 8 (1) : 39-51.
- 15 | LÓPEZ-FERNÁNDEZ O, HONRUBIA-SERRANO ML, FREIXA-BLANXART M - Adaptacion espanola del "Mobile Phone Problem Use Scale" para poblacion adolescente. *Adicciones*. 2012 ; 24 (2) : 123-30.
- 16 | LEENA K, TOMI L, ARJA RR - Intensity of mobile phone use and health compromising behaviours - How is information and communication technology connected to health-related lifestyle in adolescence? *J Adolesc*. 2005 ; 28 (1) : 35-47.
- 17 | THOMÉE S, HÄRENSTAM A, HAYBERG M - Mobile phone use and stress, sleep disturbances, and symptoms of depression among young adults – a prospective cohort study. *BMC Public Health*. 2011 ; 11 (66) : 1-11.
- 18 | BEROLO S, WELLS RP, AMICK BC 3rd - Musculoskeletal symptoms among mobile hand-held device users and their relationship to device use: A preliminary study in a Canadian university population. *Appl Ergon*. 2011 ; 42 (2) : 371-78.
- 19 | MING Z, PIETKAINEN S, HÄNNINEN O - Excessive texting in pathophysiology of first carpometacarpal joint arthritis. *Pathophysiology*. 2006 ; 13 (4) : 269-70.
- 20 | STORR EF, DE VERE BEAVIS FO, STRINGER MD - Texting tenosynovitis. *N Z Med J*. 2007 ; 120 (1267) : U2868.
- 21 | Sondage Ifop pour PSRE. L'usage du téléphone au volant vu par les salariés et les chefs d'entreprise. Paris : Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise (PSRE) ; 2012 : 31 p.
- 22 | CHAIGNEAU V - Utilisation professionnelle du téléphone portable. Enquête auprès de 1044 salariés vus en médecine interentreprises. Thèse pour le doctorat en médecine, DES de médecine du travail. Université Louis Pasteur, Faculté de médecine de Strasbourg ; 2001 : 146 p.
- 23 | OLSON RL, HANOWSKI RJ, HICKMAN JS, BOCANEGRA J - Driver distraction in commercial vehicle operations. US Department of Transportation, Federal Motor Carrier Safety Administration, 2009 (www.distraction.gov/downloads/pdfs/driver-distraction-commercial-vehicle-operations.pdf).
- 24 | Distraction in commercial trucks and buses: Assessing prevalence and risk in conjunction with crashes and near-crashes. US Department of Transportation. Federal Motor Carrier Safety Administration, 2010 (<http://ntl.bts.gov/lib/51000/51200/51287/Distraction-in-Commercial-Trucks-and-Buses-report.pdf>).
- 25 | Téléphone et sécurité routière. Expertise collective. INSERM, 2011 (www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/expertises-collectives).